



2014 Numéro 6

Sommaire

- **Projet Oléoduc Énergie Est: la Ville prend position**
- **Monsieur Benoit Rheault: nouveau greffier de la Ville**
- **Trois-Pistoles en deuil de l'un de ses ex-maires**
- **Séance publique extraordinaire du Conseil de Ville le 18 décembre pour l'adoption des prévisions budgétaires 2015**

SÉANCE PUBLIQUE DU CONSEIL

le 8 décembre 2014
à 19 h 30

URGENCE VOIRIE
418 851-5403
24 heures sur 24

URGENCE 911

**PRÉVENTION
INCENDIE**
418 851-2219

SITE WEB
www.ville-trois-pistoles.ca

Transport pétrolier sur rail Serons-nous toujours les derniers informés?

La tragédie de Lac-Mégantic restera dans les mémoires. Cette catastrophe ferroviaire, d'une gravité insupportable, a marqué tout le Québec. Et pourtant, voilà qu'on s'apprête à multiplier les risques, ici même, sans consultation préalable et sans filet protecteur. «Même sans que l'on ait un mot à dire», s'insurge le maire de Trois-Pistoles, monsieur Jean-Pierre Rioux.

À l'origine de cette inquiétude grandissante et pour le moins légitime: le projet de la compagnie albertaine Chaleur Terminals Inc. d'exploiter un terminal pétrolier à Belledune, au Nouveau-Brunswick. Là où ce projet nous concerne: afin d'approvisionner son terminal pétrolier, la compagnie albertaine projette de transporter son pétrole par train en empruntant la voie ferrée du Canadien National. Or, cette voie ferrée passe par... chez nous. «Le projet, tel que nous le connaissons aujourd'hui, consisterait à transporter par train plus d'un million de barils de pétrole de schiste ou de pétrole bitumineux par semaine, ce qui représenterait le passage quotidien de deux convois de 120 wagons», nous explique le maire Rioux. Selon diverses sources, il ne s'agirait là que d'une première phase du projet. Il pourrait donc y avoir une phase II qui porterait la capacité des réservoirs du terminal de Belledune à trois millions de barils, ce qui représenterait le passage quotidien de cinq convois de 120 wagons.

Ce projet de la compagnie

Chaleur Terminals Inc. semble se développer sans que les municipalités du Québec, pourtant directement concernées par le passage de tels convois, aient été consultées. De là une multitude d'interrogations, tant à la Ville de Trois-Pistoles que dans nombre d'autres municipalités qui sont également «traversées de part en part» par la voie ferrée. «Ici à Trois-Pistoles comme en plusieurs autres endroits, la voie ferrée passe en plein cœur du centre-ville. C'est donc dire que des centaines de personnes résident, travaillent, magasinent et se divertissent à proximité de la voie ferrée», rappelle le maire de Trois-Pistoles. De plus, comme la voie ferrée «coupe» la municipalité en deux, le déploiement des services de sécurité incendie, de sécurité civile et d'ambulance au nord de la voie ferrée dépend directement de l'accessibilité des traverses existantes situées rues Chanoine-Côté, du Parc, Jean-Rioux, de la Gare, Martin et Fatima. Si l'une ou l'autre ou plusieurs de ces traverses étaient bloquées par un convoi, c'est tout le déploiement de ces services de première urgence, tous localisés au sud de la voie ferrée, qui pourrait se révéler fortement problématique.

Autre source d'inquiétude soulevée par la Ville de Trois-Pistoles: la capacité portante des rails. «En dix ans, nous avons connu deux déraillements sur notre territoire, heureusement sans conséquences graves», rappelle le maire de la Ville de Trois-Pistoles qui insiste sur le fait que la voie fer-

rée du Canadien National «traverse une zone argileuse qui est située en amont de zones considérées comme étant à risques de glissements de terrain.» Les craintes soulevées par ce type de transport touchent plusieurs aspects: en premier lieu, la protection de la vie humaine. S'ajoute la crainte de conséquences irréparables pour la flore, la faune et la vie aquatique. Des craintes d'ailleurs amplifiées par l'absence de véritable plan d'urgence en cas d'incidents ou de catastrophes, ni même de mesures de redressement si le pire devait se produire. Sur cette même lancée, le maire Jean-Pierre Rioux ne s'explique toujours pas que le milieu soit tenu dans l'ignorance en regard de ce qui transite sur la voie ferrée. «Il est inconcevable que notre chef pompier ne puisse être informé sur la nature des produits qui traversent notre cour qu'un an plus tard. Ce qui a transité sur la voie ferrée en 2014 ne lui sera communiqué qu'en 2015», de dénoncer le maire.

C'est donc en raison des risques majeurs liés à la sécurité publique et à la protection de l'environnement que la Ville de Trois-Pistoles s'est opposée, par voie de résolution, au projet de transport pétrolier par train tel que projeté par la compagnie albertaine Chaleur Terminals Inc. Mentionnons que plusieurs autres municipalités, notamment dans la Vallée de la Mata-pédia et la Baie-des-Chaleurs, s'opposent tout aussi catégoriquement à ce projet.

La Ville de Trois-Pistoles fait part de ses attentes

Réchauffement climatique ou pas, force est d'admettre que la filière pétrolière n'en finit plus d'occuper le devant de la scène partout au Québec, qu'il s'agisse de transporter l'or noir par train, par bateau ou par pipeline. Les inquiétudes qui en découlent sont multiples: risques de déraillement, risques de déversement, risques de fuites catastrophiques pour les peuplements humains et pour l'environnement. Outre le projet de transport de pétrole par convois ferroviaires vers Belledune au Nouveau-Brunswick qui touche directement Trois-Pistoles comme nous en faisons état à la une de la présente édition de votre *Courrier municipal*, un autre projet, celui de TransCanada à l'effet d'acheminer le pétrole de l'ouest canadien par pipeline et de construire un mégaport pétrolier à Cacouna, interpelle également le milieu.

En regard de ce projet, la Ville de Trois-Pistoles a décidé de faire siennes les attentes exprimées par la Conférence régionale de élus du Bas-Saint-Laurent, en y apportant toutefois quelques ajouts. Rappelons que la Conférence régionale des élus, dans sa forme actuelle, est une instance qui regroupe notamment les maires et préfets de tout le Bas-Saint-Laurent, de La Pocatière à Matane et Amqui, en plus d'inclure le Conseil régional de l'environnement. «Cette table régionale regroupe au moins 25 personnes qui partagent un même objectif: promouvoir et soutenir le développement économique, social et culturel de la grande région du Bas-Saint-Laurent», nous rappelle le maire de Trois-Pistoles.

La Ville de Trois-Pistoles a donc choisi d'arrimer ses attentes à celles de la Conférence régionale, des attentes qui s'expriment en neuf points précis dont voici un survol:

1- l'obtention par Oléoduc Énergie Est d'une recommandation favorable du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (le BAPE) et ce, à la suite d'audiences publiques, d'une

étude approfondie du projet comprenant une étude d'impact indépendante couvrant les aspects sociaux, environnementaux et économiques de l'ensemble du projet;

2- l'assurance que les droits des Premières Nations ont été respectés et que la mise en place de mesures d'accommodement visant les Premières Nations ont été effectuées dans les règles de l'art;

3- l'obtention d'engagements fermes des deux paliers gouvernementaux de la mise en place d'un plan d'action visant à hausser les standards de prévention, de sécurité et d'interventions en matière de déversement ou autre incident dans l'estuaire et dans le golfe Saint-Laurent, mesures devant s'appliquer également en milieu terrestre et en milieu lacustre, en eau libre comme en eau recouverte de glace;

4- le financement et le déploiement par le promoteur d'une agence indépendante pour la prévention, la sécurité et la coordination des interventions en cas de déversement ou autre incident et que cette agence mette en place des centres de contrôle d'équipements spécialisés basés en région;

5- la ratification d'ententes de partenariat entre le promoteur et chacune des municipalités affectées par le projet afin de les doter d'un plan d'urgence adapté en plus de former et d'équiper efficacement les différents intervenants affectés à ce plan;

6- la mise en réserve par le promoteur d'un fonds d'urgence devant servir à la remise en état des lieux en cas de déversement ou autre incident;

7- l'installation sur l'oléoduc de deux valves en amont et en aval de chaque cours d'eau traversé par le pipeline afin de protéger le réseau hydrique;

8- le financement par le promoteur de groupes scientifiques et de comités de

vigilance afin qu'ils assument de façon impartiale une surveillance environnementale constante;

9- un partage des bénéfices économiques de l'exploitation de l'oléoduc avec les territoires concernés devant servir au financement de projets structurants visant à réduire notre dépendance au pétrole.

Ce sont là les neuf attentes auxquelles la Ville de Trois-Pistoles adhère, en précisant toutefois deux points. Concernant l'attente numéro 5 portant sur la mise en place d'un plan d'urgence et sur la formation des intervenants affectés à ce plan, la Ville demande que «tous les frais directs et indirects de la mise en place du plan et de la formation des intervenants soient assumés par le promoteur.» Concernant l'attente numéro 8 portant sur le financement par le promoteur de groupes scientifiques et de comités de surveillance, la Ville demande que «ces groupes et comités soient nommés de façon tout à fait impartiale.» Par ailleurs, la Ville de Trois-Pistoles insiste sur le fait que l'acceptabilité sociale du projet demeure essentielle à sa réalisation, tenant compte des impacts majeurs qui sont en jeu. Enfin, la Ville de Trois-Pistoles réitère que le principe de précaution doit primer, c'est-à-dire que le projet ne pourrait se réaliser si des doutes subsistent sur le plan environnemental.

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ QUE:

La séance extraordinaire du Conseil de Ville de Trois-Pistoles au cours de laquelle seront adoptés le budget 2015 et le programme triennal d'immobilisation 2015-2017 se tiendra **le jeudi 18 décembre 2014 à 19h** dans la salle du Conseil de Ville située à l'hôtel de ville, 5 rue Notre-Dame Est, Trois-Pistoles (Québec).
DONNÉ à Trois-Pistoles ce 26 novembre 2014.

Benoit Rheault
Greffier

Un nouveau greffier à la Ville de Trois-Pistoles

La Ville de Trois-Pistoles confirme qu'elle a procédé à l'embauche d'un nouveau professionnel, en la personne de monsieur Benoit Rheault, afin de combler le poste de greffier de la Ville. Rappelons que le poste de greffier était devenu vacant à la suite du départ de Me Cindy Lafrenière et que c'est l'ex-directeur général de la Ville, monsieur Marc Lemay, qui en assurait l'intérim, ce dernier ayant accepté de retarder son départ à la retraite afin d'accommoder la municipalité. «Nous tenons à souligner le sens du devoir dont monsieur Lemay a fait preuve dans ces circonstances et à souhaiter la plus chaleureuse des bienvenues à monsieur Benoit Rheault dans l'équipe de l'hôtel de ville», d'exprimer le maire Jean-Pierre Rioux.

C'est en date du lundi 20 octobre que monsieur Rheault est entré officiellement en fonction. Établi dans la MRC des Basques depuis 1993, monsieur Rheault présente une solide formation: il est détenteur d'un diplôme d'études collégiales en sciences pures et appliquées (Cégep de Trois-Rivières), d'un baccalauréat en sciences appliquées, spécialisation en géomatique et en arpentage incluant une formation en droit civil, en droit municipal et en gestion (Université Laval) et d'une maîtrise en aménagement du territoire et développement régional incluant une formation en droit municipal et en urbanisme (Université Laval).

De 1993 jusqu'au 20 octobre dernier, monsieur Rheault occupait la fonction d'aménagiste à la Municipalité régionale de comté des Basques. À ce titre, monsieur Rheault était responsable du Service d'aménagement de la MRC et agissait comme personne ressource dans divers dossiers d'aménagement et de développement, notamment en regard de dossiers de développement en zone agricole, de développement résidentiel ou industriel, de dossiers relatifs aux carrières, aux sablières et aux cours d'eau. Ces responsabilités l'ont amené à collaborer étroitement avec divers partenaires, que ce soit des municipalités, des ministères, des élus, des citoyens, différents organismes ou professionnels. Il avait aussi à conseiller la direction générale et autres professionnels de la MRC en matière de droit municipal, principalement dans des cas de dossiers d'aménagement et d'urbanisme.

En plus de ses fonctions d'aménagiste, monsieur Rheault a aussi assumé la fonction de directeur général de la MRC des Basques par intérim et ce, sur une période de cinq mois en 2011 et 2012. Enfin, de 2012 à 2014, monsieur Rheault cumulait les fonctions d'aménagiste, de directeur général adjoint et de secrétaire-trésorier adjoint de la MRC des Basques, ayant à sa charge la gestion de plusieurs programmes touchant notamment les cours d'eau, les matières résiduelles, les terres publiques et le développement éo-

lien. C'est fort de ce bagage académique et professionnel que monsieur Benoit Rheault entreprend une nouvelle carrière dans le monde municipal. En tant que greffier de la Ville de Trois-Pistoles, monsieur Rheault a maintenant à conserver et gérer les documents et les archives de la Ville, à élaborer les ordres du jour et procès-verbaux des séances du conseil de ville, à assister les élus municipaux, la directrice générale et les directeurs de services pour l'obtention d'opinions juridiques ou recommandations portant sur des questions légales ainsi que sur les lignes de conduite à adopter, à planifier et organiser le processus électoral et référendaire municipal, à participer à la gestion et à apporter son soutien dans les activités et les opérations des différents services de la municipalité, à préparer et à assurer le suivi des dossiers administratifs qui pourront lui être confiés par la direction générale de la Ville.

Mentionnons que dans le but de combler son poste de greffier, la Ville de Trois-Pistoles recherchait une personne reconnue pour son dynamisme et sa rigueur, capable d'entretenir de bonnes relations interpersonnelles et organisationnelles, démontrant une réelle capacité à travailler sous pression et dans des délais serrés, ayant le sens de l'initiative, une attitude proactive et des habiletés démontrées en résolution de problèmes.

Journée internationale des bénévoles

Le Centre d'action bénévole des Basques vous invite à souligner la Journée internationale des bénévoles qui prendra l'affiche le vendredi 5 décembre prochain. Vous comptez sur des bénévoles dans votre organisme? Vous êtes

vous-même bénévole? Cette journée du vendredi 5 décembre vous est dédiée, à commencer par un déjeuner à prix populaire qui vous sera servi au Centre colombien de Trois-Pistoles entre 7h00 et 10h00.

En signe de partage, vous êtes invités à apporter des denrées non périssables, lesquelles seront remises au Comité des paniers de Noël. À noter que ce simple geste vous donnera droit à un billet pour un tirage.

Stationnement de nuit interdit

Conformément à la réglementation relative au stationnement dans les limites de la municipalité, la Ville de Trois-Pistoles vous rappelle qu'il est strictement interdit de stationner ou d'immobiliser votre véhicule dans les rues de la municipalité entre 23h00 et 07h00. Cette interdiction est en vigueur depuis le 15 novembre et restera en vigueur jusqu'au 15 avril inclusivement. La Ville demande la collaboration de tous et de toutes.

La Ville de Trois-Pistoles en deuil de l'un de ses ex-maires

C'est avec une profonde tristesse que la Ville de Trois-Pistoles a appris le décès de l'un de ses ex-maires survenu le 9 novembre dernier. Né en 1931, monsieur Jean-Paul Belzile est en effet décédé à l'âge de 83 ans et 7 mois. D'une personnalité marquante et d'une grande ouverture aux autres, monsieur Jean-Paul Belzile se sera toujours intéressé de près au développement et au mieux-être de sa collectivité. Son engagement personnel et professionnel envers son milieu s'est notamment traduit par une implication exemplaire dans plusieurs sphères de la société pistoloise. Sur le plan professionnel, on se souviendra de monsieur Jean-Paul Belzile à titre de co-fondateur de l'entreprise Belzile

Auto de Trois-Pistoles, reconnue comme l'un des plus importants concessionnaires automobiles au Bas-Saint-Laurent. Pendant plus de cinq décennies, l'entreprise dirigée par monsieur Belzile aura constitué un fleuron du secteur commercial local. Par le professionnalisme et l'esprit d'avant-garde qu'il a su insuffler à sa maison d'affaires, monsieur Belzile aura largement contribué à donner à Trois-Pistoles un rayonnement régional de premier plan.

Sur le plan personnel, monsieur Jean-Paul Belzile aura toujours eu à cœur le mieux-être de sa communauté. C'est dans cet esprit que monsieur Belzile décidait de s'investir dans l'administration publique, d'abord à titre d'échevin et occupant la

fonction de maire de la Ville de Trois-Pistoles de 1966 à 1970. Il devenait ainsi la 18e personnalité locale à occuper la plus haute fonction de l'administration municipale. Monsieur Belzile a également été impliqué dans diverses organisations locales.

Monsieur Jean-Paul Belzile laisse dans le deuil son épouse, dame Janine Tremblay, ses enfants Alain, Pierrot et Louise, ses petits-enfants Simon, Stéphanie, Samuel, Mariane, Nicola, Dominique et Jean-Luc ainsi que son arrière-petite-fille Layla. La Ville de Trois-Pistoles se joint à toute la communauté pour offrir ses plus sincères condoléances à la famille de monsieur Belzile.

Devenir membre de la Fondation du Réseau de santé des Basques... pourquoi pas?

C'est à la mi-janvier que la Fondation du Réseau de santé et de services sociaux des Basques lancera sa campagne annuelle de vente de cartes de membre. Soucieuse de poursuivre sa mission de soutien et d'accompagnement à notre Centre de santé et de services sociaux, la Fondation compte sur l'appui de toute la population de Trois-Pistoles et de la MRC des Basques pour faire de cette campagne un véritable succès. Rappelons que c'est grâce aux fonds

récoltés par le biais de ses différentes activités, dont le tournoi de golf annuel et la vente de cartes de membre, que la Fondation permet l'acquisition de matériel médical servant au personnel soignant à assurer des soins de qualité tant à la clientèle externe qu'à celle des résidents.

Un exemple concret: plusieurs usagers peuvent maintenant compter sur une nouvelle «salle de soins courants» pour l'obtention de soins à l'externe. La Fondation est fière d'avoir contribué finan-

cièrement à la création de cette salle, l'urgence du Centre de santé s'en trouvant moins achalandée.

La Fondation compte donc sur vous afin de poursuivre son œuvre, de là toute l'importance de la carte de membre à 10,00\$. Surveillez votre Publi-sac de la mi-janvier pour plus d'information. Et d'avance, la Fondation vous adresse un chaleureux merci de prendre part à cette troisième campagne de membership.

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ QUE:

Les séances ordinaires du Conseil de Ville pour l'année 2015 auront lieu à 19h30 dans la salle du Conseil de Ville située à l'hôtel de ville, 5 rue Notre-Dame Est, Trois-Pistoles (Québec), et ce aux dates suivantes:

Le lundi 12 janvier

Le lundi 9 février

Le lundi 9 mars

Le lundi 13 avril

Le lundi 11 mai

Le lundi 8 juin

Le lundi 13 juillet

Le lundi 10 août

Le lundi 14 septembre

Le mardi 13 octobre

Le lundi 9 novembre

Le lundi 14 décembre

DONNÉ à Trois-Pistoles ce 26 novembre 2014.

Benoit Rheault, greffier

Les brèves de l'hôtel de ville

Bienvenue à Caleb, né le 31 octobre 2014, fils de Stéphanie Dumont et de Jason Levesque de Trois-Pistoles.

Préparez votre logis pour l'hiver: le programme Éconologis peut vous aider à réduire vos coûts reliés au chauffage et à l'utilisation d'eau chaude. Éconologis est un programme en efficacité énergétique pour les ménages à faible reve-

nu, qu'ils soient locataires ou propriétaires. En vous inscrivant au programme, deux conseillers se rendront à votre domicile pour analyser votre environnement énergétique, vous donner des conseils personnalisés et vous aider à mettre en place des mesures efficaces pour réduire les pertes d'énergie (plastiques dans les fenêtres, installation de seuils de porte ou

de coupe-froid, ajout de pommes de douche à débit réduit et autres. Pour s'inscrire dès maintenant, composer le 1-418-523-5595 ou le 1-866-266-0008.

La pensée du mois: «*La raison veut décider ce qui est juste; la colère veut qu'on trouve juste ce qu'elle a décidé.*»

- **Sénèque**